



Campagne de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2020-2021

publié le 19/05/2020

Campagne de bourse nationale de lycée 2020-2021

Votre enfant, actuellement élève en classe de 3ème au collège Pierre Loti est susceptible à la rentrée prochaine de percevoir la bourse nationale de lycée.

Même si vous n'avez pas encore déterminé de façon définitive son orientation, il vous est possible de faire une demande de bourse.

Pour les collèges :

La campagne de bourse lycée est ouverte à compter du :

11 mai 2020 et jusqu'au 07 juillet 2020 dernier délai.

Cette année, les demandes seront présentées **uniquement sous format papier** à l'aide du formulaire Cerfa 11319*17 ci-joint.

Le barème pris en compte est celui de l'année N-1, il conviendra donc de fournir l'avis de situation déclarative à l'impôt sur les revenus 2019, une attestation de paiement de la CAF ou tout autre justificatif comme mentionné dans la notice d'information Cerfa 51593-08 ci jointe.

ATTENTION :

Les élèves déjà bénéficiaires d'une bourse de collège doivent faire obligatoirement une nouvelle demande pour le lycée.

Les dossiers complets, (formulaire complété, signé et les justificatifs devront être déposés dans la boite aux lettres du collège située au 49 Rue Audry de Puyravault avant le 7 Juillet 2020 dernier délai.)

En cas de difficultés, n'hésitez pas à prendre contact directement avec le collège au numéro suivant : 05 46 87 42 24.

Documents joints

 [information_aux_parents_site_college_et_pronote_bourse_lycee_2020-2021_3_](#) (OpenDocument Text de 45.3 ko)

 [notice_bourse_lycee_rentree_2020-2021_cerfa_51593-08](#) (PDF de 220 ko)

 [formulaire_bourse_lycee_rentree_2020-2021_cerfa_1131917](#) (PDF de 342.3 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.